

clairement destiné à le faire disparaître entièrement. Dans les écoles ouvertes avant l'adoption de ce Règlement et reconnues comme bilingues, la loi permet juste assez de français pour en faire détester l'enseignement. Dans les écoles ouvertes depuis, il le prohibe entièrement.

*

* *

Québec, qui a le devoir de veiller au respect du pacte confédératif, en voyant la minorité ontarienne persécutée, a élevé la voix et protesté énergiquement. Il s'est produit une friction qui a nui aux bonnes relations entre les provinces et miné les intérêts même matériels ontariens. La Confédération elle-même a été moralement atteinte.

Ontario veut que cette friction disparaisse, parce qu'il y va de son plus vif intérêt. Nous comprenons facilement pourquoi les voyages de Bonne-Entente lui paraissent si pratiques.

M. Ferguson est venu à Québec avec le dernier et il a prononcé un discours. Tout le monde croyait que ce discours devait être la pièce de résistance et nous apporterait le soulagement désiré. Il n'a servi qu'à prouver éloquemment que nos frères ontariens ont raison de dire que la question ontarienne n'est pas réglée, qu'elle est toujours au même point et que le Règlement XVII est toujours là pour menacer la survivance de la langue française chez eux.

Non seulement, M. Ferguson n'a apporté aucun espoir de règlement prochain de la difficulté ontarienne, qui est la cause principale de la friction entre les deux provinces, mais il empire son cas. Au lieu de nous parler de ce qu'il avait l'intention de faire pour rendre justice à nos compatriotes, il a tenté de nous donner, dans les instruments de persécution que son gouvernement entretient, des preuves de son grand amour pour les français.

Le Premier Ministre ontarien avait oublié sans doute qu'il n'était pas devant un auditoire de comité électoral et que les membres mêmes du voyage de Bonne-Entente voulaient entendre dire autre chose. Toujours est-il qu'il a désapointé les uns et les autres et qu'en somme, il nous a montré que le temps de dormir n'est pas encore arrivé.

A ce point de vue là, il nous a peut-être rendu un fier service. Il en a rendu un bien pauvre à sa province cependant.

*

* *

Les pères de famille canadiens-français d'Ontario ne se soucient guère des octrois que le Gouvernement ontarien peut donner pour maintenir le soi-disant enseignement bilingue officiel. Au fait, ils refusent ces octrois, parce qu'ils sont trop compromettants et ne servent pas la cause qu'ils disent vouloir promouvoir. Ces pères refusent les octrois ordinaires, doivent se construire des écoles indépendantes et payer double taxe, et, pour s'assurer de véritables instituteurs bilingues, force leur est de se donner une école de pédagogie qui ne soit pas une machine anglicisante et neutralisante.

Et M. Ferguson est venu publier les sommes d'argent que son gouvernement débourse pour maintenir un Règlement absurde.

S'il le voulait, il rendrait le plus signalé plaisir à nos compatriotes en leur permettant simplement de dépenser, non pas l'argent du Gouvernement, mais le leur propre, comme le droit naturel leur permet de le faire pour l'instruction de leurs enfants.

Nos compatriotes ne demandent pas de libéralités, ils réclament simplement justice. Si le Gouvernement ontarien voulait réellement être juste, vite il deviendrait généreux.

Le dernier voyage de Bonne-Entente aura donc servi à éclairer un certain nombre d'Ontariens, qui ont voulu sincèrement se renseigner en causant avec nos gens et en entendant les déclarations franches de nos hommes publics. Il aura servi encore à nous apprendre que les bonnes intentions de M. Ferguson se résument à vouloir continuer un régime d'injustice et de persécution.

Thomas POULIN.

Le petit Jean, qui a d'assez mauvaises places, parle d'un camarade qui est toujours le premier.

— Voilà, dit son papa, esquissant un brin de morale, voilà un enfant dont je voudrais être le père.

— Ah ! non, tu vas voir.

— Pourquoi ?

— Parce que son père est mort au Tonkin !